



Lettre de délégation de pouvoir

Par **neo113**, le **05/08/2016** à **06:39**

Bonjour,

Mon fils mineur part avec son oncle à l'étranger, en cas d'accident et d'hospitalisation, pensez-vous qu'une lettre li donnant le pouvoir de décision (délégation de pouvoir) par exemple pour une opération soit utile ? Comment la présenter ?

Un grand merci.

Par **Tisuisse**, le **05/08/2016** à **07:34**

Bonjour,

L'oncle de votre fils n'étant pas investi de l'autorité parentale, vous devez établir une autorisation de sortie du territoire et cette autorisation est à signer par vous et par son père.

Ensuite, pour les soins à l'étranger (et tout dépend du pays où il va se trouver) vous voyez avec votre centre de Sécurité Sociale et celui de votre mutuelle, pour obtenir les documents nécessaires pour des soins éventuels à l'étranger.

Par **neo113**, le **05/08/2016** à **07:45**

Entendu donc il n'y a pas de document spécifique pour donner un pouvoir a un tiers pour

donner l'autorisation de réaliser certains soins médicaux ?

Par **Tisuisse**, le **05/08/2016** à **07:54**

Vous commentez partiellement ma réponse.

Voyez votre commissariat de police pour la première partie, votre centre de SS et votre mutuelle pour la seconde.

Par **neo113**, le **05/08/2016** à **08:03**

Ok merci Tisuisse